

12 octobre 2016

Davies parmi les meilleurs dans 24 domaines de pratique selon l'édition 2017 du guide *Chambers Canada*

Davies a été reconnu comme faisant partie des meilleurs cabinets d'avocats au Canada par Chambers & Partners dans le guide *Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business*. Une fois de plus, parmi les 30 plus importants cabinets d'avocats du Canada figurant aux classements, c'est Davies qui mène le peloton, détenant le pourcentage le plus élevé de mentions par avocat, le pourcentage le plus élevé d'avocats nommés dans un classement et le pourcentage le plus élevé d'avocats nommés dans le niveau Band 1 d'un classement, soit le niveau le plus élevé dans les classements.

Davies figure également parmi les cabinets d'avocats chefs de file dans 24 domaines de pratique, dont les suivants font partie du niveau Band 1 :

- Droit de la concurrence et lois antitrust
- Droit des sociétés/droit commercial : Ontario
- Fusions et acquisitions d'entreprises
- Règlement de différends : Québec
- Fonds de placement : capital-investissement (établissement de fonds)
- Clientèle privée
- Projets : PPP et infrastructures
- Droit immobilier : Ontario
- Droit immobilier : Québec
- Droit fiscal

Chaque année, Chambers & Partners effectue une enquête en tenant des entretiens en profondeur, confidentiels et anonymes avec des avocats et leurs clients. Les critères sur lesquels se fondent les classements incluent les compétences juridiques, l'éthique professionnelle, la qualité du service à la clientèle, l'ingéniosité en matière commerciale, la diligence, l'engagement et d'autres qualités privilégiées par les clients. Les classements sont indépendants et objectifs et reposent uniquement sur les conclusions de l'équipe de recherche. Le guide *Chambers Canada* est publié chaque année.